



## **ÉVOLUTION? → DISPARITION ! de l'ENTE**

**Le 10 mai 2021 : « C'est décidé »**  
**(E. Piette - SG du MTE devant les OS + confirmation de la direction du CMVRH à ses agents par mail)**

**Le 11 mai 2021 :**  
**« C'est juste une hypothèse à l'étude »**  
**(C. Chassande - chef du SPES devant les agents de l'ENTE)**

**Grâce à nos premières actions, le doute s'installe...**  
**Ensemble, construisons un avenir à l'ENTE !**

Sans préavis et sans aucun document préalable, la secrétaire générale du MTE a convié en urgence ce lundi 10 mai l'ensemble des organisations syndicales à une réunion relative à « l'évolution de l'ENTE. »

Dans le même temps un message invitait pour le mardi 11 mai l'ensemble des agents de l'ENTE à une prise de parole du chef du SPES, sur « la situation de l'ENTE au sein du réseau des écoles du ministère de la transition écologique ».

Dans ce contexte, FO (dont la délégation comprenait des représentants des instances de l'ENTE, du corps des TSDD et du CTM) a exprimé en ouverture de la réunion avec la SG la très grande inquiétude des agents de l'ENTE. Cette inquiétude tient tout autant à la teneur des annonces qui doivent être suffisamment importantes pour nécessiter une information de la part du SG à l'ensemble des OS, qu'à la méthode. Il n'y a eu aucune concertation, aucune information préalable, ce qui laissait craindre que l'administration mette les agents et les organisations syndicales devant le fait accompli de décisions déjà gravées dans le marbre. Et nous n'avons pas été déçus !



## **La violence de la méthode, la violence des annonces !**

Sans aucun préliminaire et en indiquant qu'elle devrait partir rapidement pour participer à une réunion avec le Premier ministre (sous-entendu pour un sujet plus important), la Secrétaire générale a déroulé les décisions de l'administration. Des décisions prises après en avoir parlé avec elle-même, basée sur l'hypothèse :

- du regroupement des formations statutaires au CMVRH d'Arras (sous forme d'une antenne sans doute provisoire à Valenciennes)
- du regroupement des formations initiales à l'ENTPE avec suppression directe de l'implantation d'Aix en Provence (mais rassurons-nous, le marché de l'emploi en PACA est suffisamment actif pour que les agents puissent se recaser – dixit l'administration)

**Soit un seul et unique scénario qui consiste en la disparition programmée à échéance 2022 ou 2023 de l'ENTE !!**

Et c'est cela que le chef du SPES était chargé de rapporter (en essayant de noyer le poisson) devant les agents de l'école le lendemain...enfin devant un écran de visio-conférence ! Sauf à ce qu'ils aient déjà été informés le matin même par leurs collègues du CMVRH, dont la direction s'est permis de se féliciter des décisions de la SG. Parti comme cela, à quand l'annonce des suppressions de poste par SMS au ministère de l'Ecologie ? Seuls face à leur écran, les agents appelés à « digérer » devant leur webcam la suppression de leur école à qui on ne laisserait pas fêter ses 50 ans ? C'est cela la réalité de la prévention des risques psychosociaux au ministère de l'Ecologie !

Faut-il y voir un effet tangible des interventions portées en direct auprès du cabinet Pompili entre le 10 mai au soir et le 11 après-midi ? Toujours est-il que l'administration devant les agents de l'ENTE a été amenée à transformer les « décisions » en « hypothèses de travail ». Si FO prend acte de ce premier recul au plan du vocabulaire, nous ne sommes pas dupes de la réalité des orientations poursuivies : **viser la disparition de l'ENTE !**

**FO dénonce fermement la méthode utilisée, ainsi que la nature du projet !**

Sur le premier volet, là où l'administration joue résolument sur l'isolement des agents en période de crise sanitaire, voire leur opposition entre site en tentant de cacher la nature du projet global, FO jouera la carte du maintien du collectif.

Sur le second volet, FO portera la nécessité de porter un projet alternatif pour l'ENTE !

## **Pour FO, l'avenir de l'ENTE doit se construire :**

- dans une stratégie globale pour les écoles du pôle ministériel, basée sur une expression politique forte telle que nous la demandons depuis 2014. FO refuse une vente par appartement de nos écoles et centres de formation, car sans écoles, plus de ministères techniques...et inversement ! Mais n'est-ce pas le projet ? A ce stade, aucune stratégie mise sur la table, aucune expression politique ;

→ **L'avenir de l'ENTE ne saurait se construire en dehors d'une stratégie ministérielle globale pour les écoles....sa disparition encore moins !**

- pour répondre aux besoins massifs de recrutements sur les corps ministériels, outils privilégiés de déclinaison des politiques publiques, pour répondre aux enjeux actuels et à venir et contribuer à la lutte contre la précarisation de la jeunesse. FO s'oppose en particulier au dogme affiché d'une baisse tendancielle des recrutements d'étudiants fonctionnaires, ainsi qu'à la baisse de leurs subventions pour charge de service public alors que les besoins de la sphère publique sont énormes en rapport avec les compétences des TSDD et SACDD.

- pour maintenir un niveau de formation de haut niveau (qualifiante et de qualité), au service de l'aménagement de parcours professionnels riches et attractifs pour passer du discours aux actes en matière de fluidité des parcours professionnels des agents des ministères vers l'ensemble des lieux de mise en œuvre des politiques (en tant qu'émissaires) ;

- pour permettre aux sorties de concours de disposer d'une formation socle afin qu'ils puissent occuper la majeure partie des postes du pôle ministériel, de manière à faciliter la mobilité (choisie),

- en poursuivant et accentuant son intégration en tant qu'école reconnue dans le parcours universitaire,

- en s'inscrivant comme une école de formation de professionnels dans les domaines pluridisciplinaires de l'aménagement du territoire, dans le cadre de partenariats avec le secteur des collectivités et du privé et reconnue par ces derniers comme essentiel à leur activité.

→ **Le projet ne doit pas séparer la formation des fonctionnaires de celle des civils, ne doit pas remettre en cause la pérennité de la délivrance du titre, ni celle du maintien d'une formation initiale en tant que fonctionnaire.**

- en valorisant la dimension multi-site comme un atout, pour les stagiaires et les partenariats, et non une contrainte,

→ **L'expérience a montré que la mobilité des jeunes catégories B est très difficile. C'est d'ailleurs ce qui a justifié l'existence de 2 sites l'un dans le Nord, l'autre dans le Sud à une période où le recrutement était concentré dans le Sud . Une situation géographique excentrée unique reproduirait les mêmes effets et irait à l'encontre de l'attractivité globale de recrutement.**

**Par ailleurs, parmi les formations délivrées à l'ENTE certaines sont territorialement attachées à la région. Il s'agit notamment des licences dans le domaine des infrastructures qui en complément du CNAM, sont en partenariat avec le CFA travaux publics PACA (Mallemort) émanation de la Fédération Régionale des TP, ou encore de l'engagement de l'ENTE à Valenciennes auprès des écoles et des collectivités dans l'éducation à l'environnement Et au développement durable des jeunes.**

- dans le respect des droits des personnels de l'ENTE et dans l'objectif de valoriser leurs compétences ;

→ Les agents de l'ENTE sortent d'une période très intense avec 3 confinements durant lesquels la continuité pédagogique a toujours été assurée et ce malgré les annonces faites au dernier moment et les situations personnelles d'étudiants de permanents parfois complexes. L'ENTE a d'ailleurs eu les félicitations de sa tutelle concernant cette gestion des confinements. Cette menace sur l'avenir de l'ENTE intervient donc au plus mauvais moment. Autant dire que les agents de l'ENTE viennent de passer un week-end d'anxiété intolérable, alors que l'on arrête de parler de prévention des RPS au MTE.

**FO demande l'ouverture d'une concertation, avant toute décision, éclairée par :**

- la mise sur la table des différentes hypothèses de travail étudiées pour l'avenir de l'ENTE ;
- la fourniture des éléments permettant de mesurer pour chaque scénario les effets induits sur l'ENTE, ses personnels, ses bénéficiaires ;
- l'inscription de chaque scénario dans l'éco-système des écoles du pôle ministériel.

**FO rappelle que l'évolution de l'ENTE ne peut se concevoir en l'absence d'une vision globale sur la stratégie ministérielle pour nos écoles et centres de formation, pour laquelle une concertation devrait être un préalable !**

**Sans Écoles, plus de ministères techniques...  
...FORCE OUVRIÈRE mobilisée pour leur défense !**